

Aviation civile: aspects liés à la sécurité des aéroports et de la gestion du trafic aérien et des services de navigation aérienne

2008/0128(COD) - 08/12/2008

Le Conseil a dégagé, en délibération publique, une **orientation générale partielle** concernant une proposition de règlement modifiant le [règlement](#) (CE) 216/2008 afin d'accroître la sécurité des aéroports et d'améliorer la sécurité de la gestion du trafic aérien et des services de navigation aérienne.

L'orientation générale porte sur les dispositions relatives à la gestion du trafic aérien et aux services de navigation aérienne. Le travail sur cette proposition législative, notamment sur la partie relative aux aéroports, continuera sous la présidence tchèque.

Le Parlement européen adoptera prochainement son avis en première lecture.